



CAP des Attachés de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du 11 décembre 2007

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- approbation du procès verbal de la CAP du 12 juin 2007
- examen des titularisations (suite aux concours Sapin 2004 et 2005)
- examen des demandes de mutation
- examen des demandes de prises en charge
- questions diverses.

1 – Approbation du procès verbal

Le procès verbal de la CAP du 12 juin 2007 a été adopté à l'unanimité.

2 – Examen des titularisations

6 agents ont été titularisés « au fil de l'eau », avant la CAP, avec un avis favorable des OS lors de la CAP du 12 juin 2007 pour ne pas retarder la date d'effet de leur titularisation.

Nom	Affectation	Date de titularisation
Magali JOUVAUD BONNEFOND	DD Corse du Sud	7 juin 2007
Laurence DAVID	DD Territoire de Belfort	23 août 2007
Marianne RIBES	DD Vaucluse	17 juillet 2007
Isabelle DUPRE	DD Paris	18 juillet 2007
Nadine DESPLEBIN	DR Bretagne	7 septembre 2007
Fabienne LECOQ	DD Var	7 septembre 2007

Il reste deux agents à titulariser, courant 2008.

Florence MAGNANT	DD Essonne	
Cécile MACARY	DD Pyrénées Orientales	

La CFDT a interrogé l'administration sur l'intégration de ces deux agents dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales au 1^{er} janvier 2008, comme l'ensemble des AEFP.

L'administration a répondu qu'au 1^{er} janvier 2008 ces deux agents poursuivront leur stage et seront intégrés directement dans le corps des Attachés d'Administration lors de leur titularisation.

La CAP a émis un vote positif sur les listes proposées.

4 – Demandes de mutation

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations	Nb de candidats
DDTEFP Paris	Non pourvu		Pourvu par un IT	1
DRTEFP Nord Pas de Calais	Nora TOUATI	DTEFP Martinique		1
DRTEFP PACA	Non pourvu		Pourvu par un attaché	1

La CFDT a évoqué la situation de Madame Ghislaine DEGATIER ainsi que celle de Madame Sylvie TOUZAIN.

5 – Demandes de prises en charge

Détachement demandé	Poste à pourvoir	Nom du candidat	Administration d'origine
DDTEFP Gironde	Animation territoriale	Ouidad MAJDOUL	Éducation nationale
DRTEFP Centre	Responsable MARE	Pascal VANHAELEN	France Telecom
DDTEFP Cher	Animation territoriale	Marianne LUBET	France Telecom
DDTEFP Vienne	Animation territoriale	Jocelyne DHARREVILLE	France Telecom
DRTEFP Picardie	Insertion et emploi	Jean-Michel LESAGE	France Telecom
DTEFP Martinique	Affaires régionales	Anne-Sophie GUIRAUD	Éducation nationale
DRTEFP Champagne Ardenne	Animation territoriale	Laurence DEVOS	La Poste
DRTEFP Franche Comte	FSE	Michel CHENEVOIS	France Telecom
DRTEFP Ile de France	Promotion compétences	Nadine GIRARD	France Telecom
DRTEFP Ile de France	Mission action sociale	Jean-Michel BLANCHON	France Telecom
DRTEFP Ile de France	Alternance	Irène PONSOYE	Éducation nationale
DRTEFP Ile de France	Appui, suivi et pilotage budgétaire	Jean-Louis MALLINGER	France Telecom
DDTEFP Yvelines	Animation territoriale	Christine SERRYN DIDIER	France Telecom
DDTEFP Hauts de Seine	Animation territoriale	Christine FUSSI	France Telecom

La CFDT a signalé une demande de prise en charge d'un attaché territorial qui demandait la DDTEFP de Gironde. L'administration s'est engagée à étudier sa demande de façon prioritaire dès lors qu'un poste se libèrerait dans ce département (DD ou DR).

La CFDT a rappelé la nécessité d'une formation approfondie de ces agents au moment de leur prise de poste. Une attention particulière doit être apportée en ce qui concerne les postes d'animation territoriale.

6 – Questions diverses

Les primes :

Le ministère souhaite réduire les écarts entre les montants versés en Administration centrale et en services déconcentrés ; l'administration a rappelé que l'augmentation du montant moyen a été, cette année plus importante pour les SD (3% contre 2% en AC).

La CFDT a fait remarquer qu'au rythme actuel il faudra 157 ans pour arriver à effectuer ce rattrapage.

Intégration dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales :

L'administration a indiqué qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, les AEFP seront intégrés dans le corps des AAAS.

Une notification individuelle leur sera adressée précisant les modalités de reclassement dans la grille de ce corps.

Cette intégration occasionnera un changement dans le mode de calcul des primes. En effet, les primes des AAAS, comme toutes les primes des agents d'administration centrale, sont calculées sur la base d'un Taux de Référence Budgétaire (TRB), et font l'objet d'une modulation variant entre 80 et 120% de ce TRB. Le montant versé aux agents ne sera pas impacté par ce changement de mode de calcul.

Le corps des AAAS (corps commun aux deux secteurs Travail/emploi et Santé/solidarité) comprendra, après intégration des AEFP, environ 1200 agents. Leur répartition sera à peu près équivalente entre les deux secteurs.

La CAP des AEFP s'est réunie ce jour pour la dernière fois, le corps n'existant plus à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le mandat des élus actuels à la CAP des AAAS court jusqu'en juin 2008.

La Dagemo n'a pas été en mesure de nous indiquer à quelle date auront lieu les élections pour renouveler la représentation du personnel dans le nouveau corps d'AAAS après intégration des AEFP.

La CFDT va saisir la DAGPB (direction gestionnaire du corps des AAAS) afin d'obtenir une réponse. Nous souhaitons la tenue rapide de ces élections eu égard à l'augmentation des effectifs du corps de près de 35% avec l'arrivée des AEFP.

Vos représentants SYNTEF-CFDT à la CAP des AEFP :

Paul GONTARD (DRTEFP Rhône-Alpes) paul.gontard@travail.gouv.fr – titulaire

Jean-Marie BERNARDIN (DRTEFP Alsace) jean-marie.bernardin@travail.gouv.fr – suppléant

TOUTE L'INFORMATION DU SYNTEF-CFDT EN LIGNE

www.syntef-cfdt.com